

## MOTION

In Committee

AMENDMENT TO BILL 23

THE COOPERATIVE HOUSING  
STRATEGY ACT

Moved by the Honourable Mr. Bjornson

*THAT Clause 4 of the Bill be amended by replacing everything after the principle "Consultation" with the following:*

**Cooperative Advantage:** To promote cooperative housing, it is necessary to profile the advantages of the member and community benefits specific to housing cooperatives, a distinct type of housing.

**Diversification:** To stimulate the cooperative housing sector, it is necessary to diversify the sector to include a variety of financial and organizational models for cooperative housing, such as

- (a) residential housing provided by housing cooperatives on a not for profit basis;
- (b) residential housing provided by housing cooperatives on a for profit basis, including on the basis of full, limited or shared equity member participation; and
- (c) residential housing provided by housing cooperatives with multiple classes of membership shares and a diverse membership base.

## MOTION

Étude en comité

AMENDEMENT AU PROJET DE LOI 23

LOI SUR LA STRATÉGIE EN MATIÈRE  
D'HABITATION COOPÉRATIVE

Motion de M. le ministre Bjornson

*Il est proposé que l'article 4 du projet de loi soit amendé par substitution, au passage qui suit le principe « Consultation », de ce qui suit :*

**Avantages des coopératives :** Pour promouvoir l'habitation coopérative, il est nécessaire de déterminer les avantages individuels et collectifs qui sont propres aux coopératives d'habitation étant donné qu'elles sont différentes des autres types de logement.

**Diversification :** Pour promouvoir le secteur de l'habitation coopérative, il est nécessaire de le diversifier en y intégrant différents modèles financiers et organisationnels, notamment :

- a) les logements que fournissent les coopératives d'habitation sans but lucratif;
- b) les logements que fournissent les coopératives d'habitation à but lucratif, y compris les coopératives d'habitation à capitalisation entière, limitée ou partagée;
- c) les logements que fournissent les coopératives d'habitation qui proposent diverses classes de parts de placement et regroupent des membres de divers milieux.

**Innovation:** To sustain the cooperative housing sector, it is necessary to increase public awareness of

(a) the variety of financial and organizational models for cooperative housing; and

(b) innovative uses of cooperative housing to fulfill housing needs, such as the need for workforce, student or urban housing.

**Innovation :** Pour soutenir l'habitation coopérative, il est nécessaire de sensibiliser la population à l'égard :

a) des différents modèles financiers et organisationnels;

b) des initiatives novatrices dans le secteur des habitations coopératives qui visent à répondre aux besoins en matière de logement, notamment à ceux des travailleurs et des étudiants ainsi que des personnes habitant en milieu urbain.

**MOTION**

In Committee

AMENDMENT TO BILL 23

THE COOPERATIVE HOUSING  
STRATEGY ACT

Moved by the Honourable Mr. Bjornson

*THAT Clause 8 of the Bill be amended by adding "and that it includes information about various types of cooperative housing and information about how to establish and govern housing cooperatives" after "website".*

**MOTION**

Étude en comité

AMENDEMENT AU PROJET DE LOI 23

LOI SUR LA STRATÉGIE EN MATIÈRE  
D'HABITATION COOPÉRATIVE

Motion de M. le ministre Bjornson

*Il est proposé que l'article 8 du projet de loi soit amendé par adjonction, à la fin, de « Le site comporte des renseignements portant sur les différents types d'habitations coopératives et sur la façon de les mettre sur pied et de les régir. ».*